QUÉMÉNEUR Jean-Auguste

Naissance : 11 novembre 1918 - Ploumoguer (29)
Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1940
Secteur(s) d'action : Ploumoguer
Arrêté, Fusillé
Décès : 10 février 1941 - Brest (29)
Mort pour la France

Jean Auguste Marie Quémeneur est le fils de cultivateurs établis à Men ar Yar en Ploumoguer. En âge d'être mobilisé, nous ignorons si Jean-Auguste Quéméneur a participé à la Guerre 1939-1940. Cela semble peu probable car, selon des témoignages [1], l'intéressé ne disposait pas de toutes ses facultés mentales.

Au début de l'occupation allemande, en septembre et octobre 1940, Jean-Auguste Quéméneur se serait livré à des sabotages de câbles militaires allemands. Ceci ne passe pas inaperçu aux yeux de la Wehrmacht qui inflige une lourde amende de 20 000 francs à la commune de Ploumoguer. Pire, les Allemands raflent à Plouarzel et Ploumoguer cinq otages. La situation est prise au sérieux par les autorités locales françaises, une enquête est ouverte par les gendarmeries du Conquet et de Saint-Renan.

Rapidement, les enquêteurs s'orientent vers le jeune Jean-Auguste Quéméneur. Mis en état d'arrestation par la gendarmerie française, le principal suspect est conduit à la kommandantur de Plouarzel, où il est livré aux troupes d'occupation. Cette arrestation permet de faire libérer les otages et dans les jours qui suivent, de diviser par deux l'amende visant la commune de Ploumoguer. Le commandant de la place de Brest, le Major Bolten, fait paraître dans la presse, le 5 octobre 1940, un rappel des règles en vigueur en insistant sur le fait que la peine de mort est encourue, en cas de détérioration de câbles.

Interné à Brest, Jean-Auguste Quéméneur est condamné à mort pour acte de sabotage, le 15 novembre 1940. À deux reprises, la Direction générale des territoires occupés (D.G.T.O) tente d'influer sur le verdict en présentant le jeune cultivateur comme faible d'esprit et malade, certificat de maladie à l'appui. Mais rien n'y fait, Jean-Auguste Quéméneur est fusillé au plateau du Bouguen (au stand de tir ?) à Brest, le 10 février 1941 à 9 heures.

Sa famille est prévenue le jour même tandis que son nom est utilisé par la propagande allemande. En guise de dissuasion, des affiches sont placardées en ville pour rappeler à tout à chacun le prix qu'il en coutera en cas de sabotages.

Jean-Auguste Quéméneur est déclaré Mort pour la France après guerre. Son nom figure sur le monument aux morts de sa commune natale.

Nous cherchons à mettre un visage sur son histoire, si vous avez une photo de lui, n'hésitez pas à nous contacter.

Publiée le mardi 22 novembre 2022, par Gildas Priol, mise à jour vendredi 29 décembre 2023

Sources - Liens

- Commune de Ploumoguer, registre d'état civil.
- Archives municipales de Brest, registre d'état civil (3E_391_042).
- La Dépêche de Brest, éditions du 5 octobre 1940 et 10 octobre 1940.
- Le Maitron, notice biographique de Jean-Auguste Quéméneur.

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.

Notes

[1] Source : Centre de généalogie du Finistère, base Horsec - Témoignage d'habitants de Ploumoguer (2010)